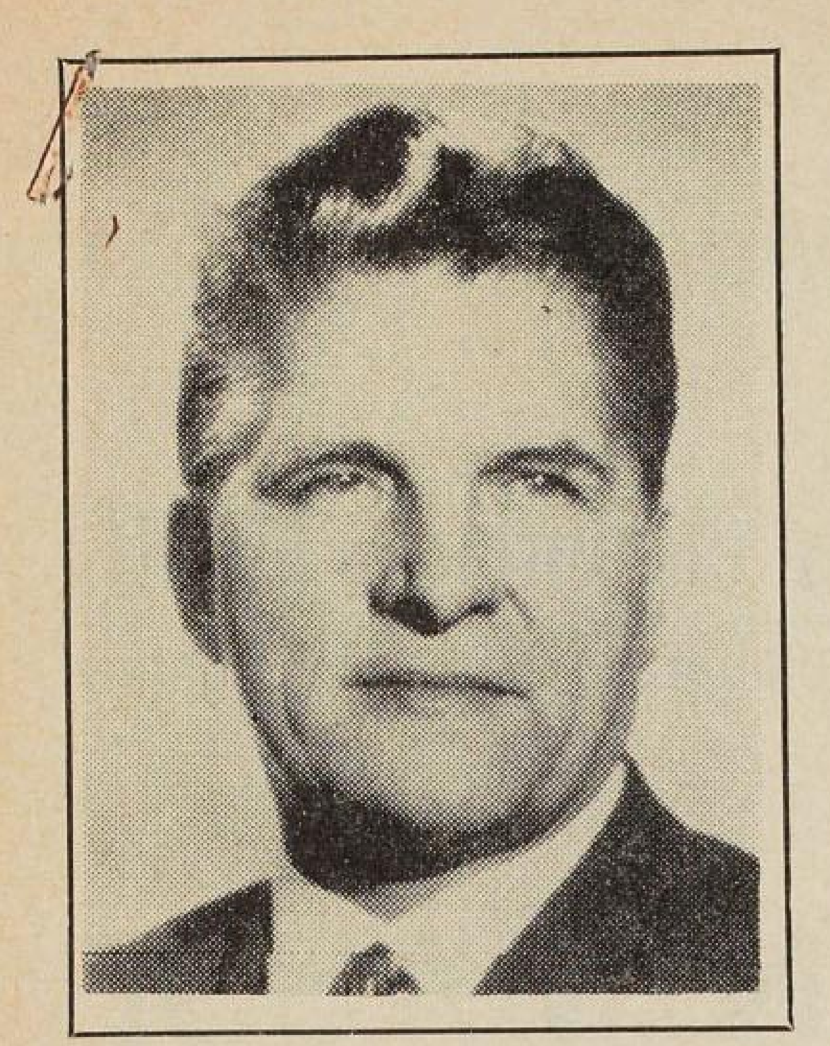


Élections législatives - Scrutin de ballottage du 12 Mars 1967

Circonscription de COSNE

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Républicains et Démocrates de la Circonscription de Cosne

Électrices, Électeurs,

Grâce au progrès de l'union de la gauche, exprimé dans l'accord conclu en décembre dernier entre le Parti Communiste Français et la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, les Démocrates de la Nièvre viennent une fois de plus de porter un coup sévère au pouvoir personnel.

A Château-Chinon, le candidat du pouvoir personnel, Mercier, est battu, dès le premier tour, par François MITTERRAND.

A COSNE, NOTRE CAMARADE ROBERT HOSTIER, DÉPUTÉ SORTANT ET MAIRE DE FOURCHAMBAULT, ARRIVE LARGEMENT EN TÊTE DE TOUS LES CANDIDATS.

A Nevers, le représentant du pouvoir personnel, Ramey, doit être éliminé par Daniel BENOIST qui bénéficiera de toutes les voix de gauche.

DIMANCHE PROCHAIN, 12 MARS, le succès des candidats de la gauche doit être complet dans l'ensemble du département de la Nièvre. L'ÉCHEC DES REPRÉSENTANTS DU POUVOIR PERSONNEL Y SERA TOTAL.

Dans ce but, et suivant l'accord conclu dès après le premier tour entre le Parti Communiste Français et la F.G.D.S., Robert HOSTIER est le candidat unique de la gauche dans votre circonscription de Cosne. Il en est de même pour Daniel BENOIST, dans la circonscription de Nevers.

C'EST POURQUOI, DIMANCHE PROCHAIN 12 MARS, TOUS LES RÉPUBLICAINS DE LA CIRCONSCRIPTION DE COSNE, BLOQUERONT LEURS VOIX SUR LE NOM DE ROBERT HOSTIER.

FRANÇOIS MITTERRAND VOUS Y CONVIE AUX TERMES DE L'APPEL CI-CONTRE.

Aux Electeurs de la Circonscription de Cosne,

Dimanche 12 mars, pour le triomphe de la République des Citoyens, vous voterez tous pour le candidat unique de la Gauche, Robert HOSTIER.

Le 5 mars dernier, 13.825 électeurs ont voté pour Robert HOSTIER, candidat du Parti Communiste, tandis que 8.405 voix se portaient sur le candidat de la Fédération de la Gauche Démocratique et Socialiste Roger DUVEAU. En pourcentage, cela represente 32,45 % d'une part et 19,73 % de l'autre, SOIT AU TOTAL 52,18 % des voix CONTRE 29,94 % au candidat U. N. R., Roger MINOT. Le 12 mars, nous ne parlerons plus de partis, ni de tendances, mais du candidat unique de la Gauche.

Robert HOSTIER, face au candidat du pouvoir personnel et autoritaire, sera donc seul notre candidat.

Au nom de cette unité de la Gauche, de cette union que tant de Français ont réclamée et pour laquelle je me bats depuis des mois, vous ferez ce geste libérateur, ce geste qui va préparer les succès de demain.

Vous voterez tous, d'un élan généreux, pour la Gauche unie.

Vous voterez pour

Robert HOSTIER

François MITTERRAND
Président du Conseil Général de la Nièvre
Député, Maire de Château-Chinon.

Electrices, Electeurs,
Démocrates de la Circonscription de COSNE

Dimanche prochain
12 MARS



vous éliminerez MINOT
le candidat du Pouvoir Personnel

VOUS VOTEREZ EN MASSE

pour élire une nouvelle fois notre camarade

ROBERT HOSTIER

CANDIDAT UNIQUE

DE LA GAUCHE

dans votre Circonscription

— **VOUS FEREZ AINSI ÉCHEC AU POUVOIR PERSONNEL ;**

— **VOUS AGIREZ POUR QUE LA NIÈVRE SOIT REPRÉSENTÉE UNIQUEMENT PAR DES DÉPUTÉS DE GAUCHE A L'ASSEMBLÉE ;**

— **VOUS VOUS PRONONCEREZ POUR UNE POLITIQUE DÉMOCRATIQUE DE PROGRÈS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET DE PAIX ;**

— **VOUS AGIREZ AUSSI POUR EN FINIR AVEC LE POUVOIR PERSONNEL ET POUR INSTAURER UNE VÉRITABLE DÉMOCRATIE DANS NOTRE PAYS.**



IMP. AVENIR - NEVERS

VU : **LE CANDIDAT.**